

**ROLAND NACCACHE et ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L**  
**COMPTABLES AGRÉÉS**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2012**

**ROLAND NACCACHE et ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L**  
**COMPTABLES AGRÉÉS**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2012**

**Sommaire**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	3 - 4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14

**ROLAND NACCACHE et ASSOCIES S.E.N.C.R.L**  
**COMPTABLES AGRÉÉS**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de la  
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

**ROLAND NACCACHE et ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L**  
**COMPTABLES AGRÉÉS**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)**

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités et de dons, du résultat net, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, de l'actif à court terme et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1<sup>er</sup> avril 2011 et que sa date de transition était le 1<sup>er</sup> avril 2010. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2011 et au 1<sup>er</sup> avril 2010, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

*Roland Naccache et Associés*  
*Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA*

Roland Naccache, CPA auditeur, CA  
Montréal (Québec)  
Le 1 juin 2012

---

1411, rue du Fort, bureau 200, Montréal (Québec) H3H 2N6 • Tél: (514) 802-5974.

Télécopieur: (514) 933-1142 • Courriel: [maccache@gmhca.com](mailto:maccache@gmhca.com)

---

**ROLAND NACCACHE et ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L**  
**COMPTABLES AGRÉÉS**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**  
**BILAN**  
**AU 31 MARS 2012**

	2012				Total	2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche		Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>							
<b>À COURT TERME</b>							
Encaisse	213,686	-	-	-	213,686	102,486	188,298
Placements	121,184	-	-	-	121,184	-	157,755
Placements temporaires au coût incluant les intérêts	251,774	-	-	-	251,774	234,296	226,103
Débiteurs - note 4	45,748	-	-	-	45,748	131,173	122,460
Frais payés d'avance et dépôts divers	5,597	-	-	-	5,597	15,977	2,970
Débiteurs inter-fonds	-	13,004	-	104,457	117,461	13,004	13,004
	637,989	13,004	-	104,457	755,450	496,936	710,590
<b>PLACEMENTS</b>	-	-	-	-	-	120,521	-
<b>IMMOBILISATIONS</b>							
CORPORELLES - note 5	-	-	4,160	-	4,160	5,680	7,787
	637,989	13,004	4,160	104,457	759,610	623,137	718,377

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


ROLAND NACCACHE et ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.  
COMPTABLES AGRÉÉS


FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER  
BILAN  
AU 31 MARS 2012

	2012				2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PASSIF</b>						
<b>À COURT TERME</b>						
Créditeurs - note 6	534,736	-	-	-	534,736	439,616
Créances inter-fonds	117,461	-	-	-	117,461	13,004
	652,197	-	-	-	652,197	452,620
<b>APPORTS</b>						
REPORTÉS - note 7	49,304	-	-	-	49,304	112,721
	701,501	-	-	-	701,501	565,341
<b>ACTIF NET</b>						
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Investi en immobilisations	-	-	4,160	-	4,160	7,787
Non affecté	(63,512)	-	-	-	(63,512)	132,245
Formation	-	13,004	-	-	13,004	13,004
Recherche	-	-	-	104,457	104,457	-
	(63,512)	13,004	4,160	104,457	58,109	153,036
	637,989	13,004	4,160	104,457	759,610	718,377

ENGAGEMENT CONTRACTUEL - note 9

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

  
\_\_\_\_\_, Président

  
\_\_\_\_\_, Trésorier

**ROLAND NACCACHE et ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L**  
**COMPTABLES AGRÉÉS**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012**

	2012				2011	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes de fonds au début</b>	127,182	13,004	5,680	-	145,866	153,036
<b>AJOUTER ( DÉDUIRE)</b>						
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(190,694)	-	(1,520)	104,457	(87,757)	(7,170)
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>(63,512)</b>	<b>13,004</b>	<b>4,160</b>	<b>104,457</b>	<b>58,109</b>	<b>145,866</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ROLAND NACCACHE et ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L**  
**COMPTABLES AGRÉÉS**  
**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012**

	2012				2011	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de forma- tion	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de recherche	Total	Total
<b>PRODUITS</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Legs	30,336	-	-	-	30,336	7,279
Cotisations	305,815	-	-	-	305,815	437,000
Dons	97,256	-	-	104,457	201,713	87,158
Société Alzheimer Canada	2,077,967	-	-	-	2,077,967	1,738,887
Subventions diverses	92,650	-	-	-	92,650	116,760
Intérêts	10,808	-	-	-	10,808	9,365
Commandites & partenariats	28,118	-	-	-	28,118	13,254
Frais de gestion	34,101	-	-	-	34,101	47,362
Marche de la mémoire	100,145	-	-	-	100,145	197,851
Apports	-	-	-	-	-	34,949
	<b>2,777,196</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>104,457</b>	<b>2,881,653</b>	<b>2,689,865</b>
<b>CHARGES</b>						
Salaires et charges sociales	238,930	-	-	-	238,930	213,084
Assurances	2,953	-	-	-	2,953	2,903
Communications	3,383	-	-	-	3,383	6,580
Congrès et colloques	4,214	-	-	-	4,214	11,448
Créances irrécouvrables	119,364	-	-	-	119,364	166,652
Fournitures de bureau	16,921	-	-	-	16,921	12,437
Frais bancaires	1,534	-	-	-	1,534	1,787
Frais de poste et de courrier	2,779	-	-	-	2,779	1,845
Frais de déplacement	61,760	-	-	-	61,760	45,056
Loyer et électricité	25,452	-	-	-	25,452	23,360
Projets spéciaux	10,783	-	-	-	10,783	18,123
Services professionnels	12,540	-	-	-	12,540	19,010
Taxes et permis	-	-	-	-	-	1,078
Télécommunications	12,795	-	-	-	12,795	11,264
Visite des CHSLD	-	-	-	-	-	11,507
Retour aux sociétés régionales	201,086	-	-	-	201,086	190,523
Formation	1,836	-	-	-	1,836	-
Site internet	4,357	-	-	-	4,357	3,647
Société Alzheimer Canada	2,077,964	-	-	-	2,077,964	1,798,172
Marche de la mémoire	169,239	-	-	-	169,239	156,452
Amortissement:						
Mobilier et équipement de bureau	-	-	367	-	367	459
Équipement informatique	-	-	1,153	-	1,153	1,648
	<b>2,967,890</b>	<b>-</b>	<b>1,520</b>	<b>-</b>	<b>2,969,410</b>	<b>2,697,035</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(190,694)</b>	<b>-</b>	<b>(1,520)</b>	<b>104,457</b>	<b>(87,757)</b>	<b>(7,170)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**ROLAND NACCACHE et ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L**  
**COMPTABLES AGRÉÉS**  
**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012**

	2012	2011
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(87,757)	(7,170)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	1,520	2,107
	<u>(86,237)</u>	<u>(5,063)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	85,425	(8,713)
Frais payés d'avance	10,380	(13,007)
Créditeurs	119,773	(24,653)
	<u>215,578</u>	<u>(46,373)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	129,341	(51,436)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	<u>(18,141)</u>	29,041
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	(18,141)	29,041
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés	<u>-</u>	(63,417)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	-	(63,417)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	111,200	(85,812)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE</b>	102,486	188,298
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<u>213,686</u>	<u>102,486</u>
Représentée par:		
Encaisse	213,686	102,486

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2012

**1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de promouvoir la recherche sur la maladie d'Alzheimer, de soutenir les sociétés membres et d'informer le public. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de L'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des débiteurs est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, qui consiste à les imputer aux résultats de la période pour laquelle elles sont octroyées, et sont présentées à titre de revenus pour l'exercice approprié.

Les produits de dons et commandites sont constatés lorsque les activités - bénéfiques ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations sont constatées à titre de produits sur une base annuelle.

Les honoraires de gestion sont constatés à titre de produit lorsque les activités de gestion ont lieu.

Les produits de legs sont constatés à titre de produits lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2012

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la comptabilité par fonds. Les fonds suivants apparaissent aux états financiers.

Le fonds d'administration regroupe les opérations courantes de fonctionnement;

Le fonds d'immobilisations regroupe les opérations relatives aux actifs immobilisés et aux dettes à court terme et à long terme, aux subventions et à tout mode de financement se rattachant à ces actifs.

Le fonds de formation a été mis en place afin de pourvoir aux besoins de formation des sociétés régionales.

Le fonds de recherche a été mis en place afin de pourvoir aux besoins de la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2012

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tiennent compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Placements

L'organisme gère ses placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. En date de fin d'exercice, la juste valeur des placements correspond à la valeur comptable.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2012

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3- INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les normes de la Partie III du Manuel de l'ICCA – Comptabilité, normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> avril 2010.

4- DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Cotisations	259,362	242,395
Moins: Provision pour dépréciation	<u>(246,798)</u>	<u>(127,434)</u>
	12,564	114,961
Sommes à recevoir de l'État	26,012	11,063
Subvention à recevoir	3,500	-
Autres débiteurs	<u>3,672</u>	<u>5,149</u>
	<u>45,748</u>	<u>131,173</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2012

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012			2011
	Coût	Amortisse- -ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	17,777	16,308	1,469	1,836
Équipement informatique	35,356	32,665	2,691	3,844
	53,133	48,973	4,160	5,680

6- CRÉDITEURS

	2012	2011
	\$	\$
Sociétés régionales - Programmes	439,059	317,324
Société Alzheimer Canada	56,533	59,285
Créditeurs	27,163	20,471
Salaires et vacances	11,981	17,883
	534,736	414,963

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice, considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2012	2011
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION		
Solde d'ouverture	49,304	112,721
Montant reçu	-	-
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	-	(63,417)
Solde de clôture	49,304	49,304

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2012

8- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Fédération Québécoise des sociétés Alzheimer est un des dix membres de Société Alzheimer Canada.

Il y a, au Québec, 20 sociétés Alzheimer régionales qui sont membres de Fédération Québécoise des sociétés Alzheimer.

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la société avec des apparentés au cours de l'exercice:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Société Alzheimer Canada:		
Revenus	2,077,967	1,738,887
Charges	2,077,964	1,798,172
Sociétés régionales:		
Revenus de cotisations	305,815	437,000
Charges	201,086	190,523

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. À la date du bilan, les soldes suivants sont dus aux apparentés ou dus par eux:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Débiteurs:		
Sociétés régionales:		
Cotisations	12,564	114,961
Créditeurs:		
Sociétés régionales	439,059	317,324
Sociétés Alzheimer Canada	56,533	59,285

9- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé par bail jusqu'en octobre 2016 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 64,139\$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants: 2013 - 13,050\$; 2014 - 13,585\$; 2015 - 14,120\$; 2016 - 14,654\$; 2017 - 8,730\$.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2012

**10- POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux placements, aux débiteurs et aux subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités, les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes et les placements sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. En date de fin d'exercice, les placements de l'organisme représentent un dépôt à terme ainsi qu'un compte d'investissement dans une institution financière reconnue et ils sont encaissables en tout temps. Le risque de taux d'intérêt est alors minime.